

N/REF : 27/05/2024 11H40 C:002653 I:03570

MORIN PIERRE

V/Appel du Lundi 27/05/2024 a 11H40

**5 RUE ST ALPHONSE
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 5 ALPHONSE
5 RUE ST ALPHONSE
35000 RENNES

Rennes, le 10 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 ALPHONSE - M. MORIN 02 99 36 19 74

MOTIF : REMPLACEMENT SIPHON LAVE MAIN

Donneur d'ordre : M. P MORIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE ET ENLEVEMENT DU SIPHON LAVE MAIN
FOURNITURE ET POSE D'UN SIPHON LAVE MAIN
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 30/05/24 a 15H03 M. P MORIN

REGLEMENT PAR CHEQUE N°9454971 - 122,38€ - CRÉDIT AGRICOLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT			
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 30/05	1	67,23			67,23
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT			
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,48			39,48
1,00	Siphon(s) Lave Main	1	4,55			4,55
TOTAL H.T.						111,26
T.V.A. a 10,00%						11,12
TOTAL T.T.C.En EURO						<u>122,38</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.